NUMÉRO
44
décembre
2016
0,50 €

Sud

Solidaires
Unitaires
Démocratiques
www.sud-ct.fr

Journal de la Fédération des Syndicats SUD des Collectivités Territoriales

Éditorial

La Fédération SUD CT a tenu son congrès à Mauvezin (Gers) du 21 au 25 novembre 2016.

Près de 200 personnes ont assisté aux débats, **parfois vifs**, ont participé à l'élaboration de textes sur les pratiques syndicales, le temps de travail, l'écologie et l'austérité. Ils ont eu le plaisir de goûter la cuisine locale à base **de canard, de canard et de canard! Et de Madiran aussi.**

Pendant ce temps, les primaires de la droite, (je parle du processus électoral et non des hommes) battaient leur plein.

Les électeurs ont assisté aux débats, **parfois vifs**, ont participé à un barnum médiatique magnifiquement orchestré pour occulter le reste de l'actualité dans le monde. Ils ont eu le plaisir de dévorer du «fonctionnaire» à chaque débat, plat principal de la régression sociale promise, à base **de rigueur, de rigueur et de rigueur! Et de morale aussi.**

Deux conceptions du monde se sont exprimées.

Le congrès de Mauvezin a été l'occasion de réaffirmer la nécessité d'un combat de chaque instant pour une plus grande justice sociale pour les femmes et les hommes qui par leur activité, assurant des services publics aux habitants-es, n'en finissent jamais **de tisser ce lien social qui unit et protège de la barbarie et du chacun pour soi.**

La primaire de la droite a été l'occasion de réaffirmer la volonté revancharde d'une classe de dominant de démonter les faibles barrières qui protègent encore les travailleuses et travailleurs d'une plus grande exploitation et **de détruire tous liens qui ne soient pas sous la férule du marché** et d'une morale soi-disant chrétienne.

Cette entreprise de démolition sera rendue d'autant plus facile que le gouvernement PS actuel, a préparé le terrain en fragilisant les salariées-és du privé et du public à coup de contre-réformes régressives (loi Macron, loi Travail, réforme territoriale, loi Notre et Maptam etc.). Sans parler du discours dénigrant envers les fonctionnaires en général (temps de travail, absentéisme) que ce gouvernement a encouragé comme le démontre par exemple le rapport Laurent sur le temps de travail.

Mais même si les chaines législatives sont resserrées, les territoires murés et surveillés, et les esprits labourés quotidiennement par les médias dominants, **notre devoir syndical est de lutter contre la résignation qui paralyse le mouvement social et le désespoir qui pousse nombre de travailleurs et travailleuses dans le piège d'un front haineux et nationaliste.**

Malgré le Congrès et ses impératifs, la Fédération SUD CT s'est manifestée dans les rues du Gers, à deux reprises, rappelant ainsi qu'organisation et action sont les deux piliers d'une lutte sociale efficace.

ON NE LÂCHE RIEN !

BONNE ANNÉE 2017 !

À LIRE D'URGENCE DANS CE NUMÉRO

Nos luttes (P. 2-3) - Nos commissions (P. 3) - Notre congrès (P. 4-7) - Vus par vous (P. 8)

CoTe Sud • Le journal des adhérents des syndicats de la fédération SUD Collectivités Territoriales
Siège : 70 rue Philippe de Girard 75 018 Paris - Directrice de publication : Sylvie Assailly.
www.sud-ct.fr - contact@sud-ct.fr
Impression : Chat Noir Impressions, 1 rue de la Jaunais de Mivois - le Vallon 35 136 Saint Jacques de la Lande
Création graphique : www.lamaindanslesac.net
ISSN : 1770-0868 - CPPAP : 0216 S 08030

Union syndicale Solidaires

Ouverture de La petite Boite A Outils, le site dédié aux conditions de travail

Suite aux décisions de congrès Solidaires de juin 2011 à Villefranche/Saône, la commission santé et conditions de travail travaille à la construction d'un site ressources avec à la fois des fiches pratiques, jurisprudences, analyses, actions syndicales et des formats de «web documentaire» pour les salarié-es sur les conditions de travail.

Le site est désormais ouvert et se nomme «la petite boite à outils» (ou la petite BAO) sur un site dédié: http://la-petite-boite-a-outils.org

INTRODUCTION DE L'ARTICLE DE LA FÉDÉRATION SUD CT, SUR LA RÉFORME TERRITORIALE

DANS LA BROCHURE DU MÊME NOM QUI VA SORTIR PROCHAINEMENT

La réforme territoriale: une réforme au service du capitalisme financier sur fond de guerre des baronnies et de privatisation du service public.

La décentralisation s'inscrit dans une succession de trois lois structurelles:

→ la loi *MAPTAM* du 27 janvier 2014 qui crée les métropoles,

→ la loi *Cazeneuve* du 16 janvier 2015 qui entérine la fusion des régions (de 22 à 13 régions)

→ la loi *NOTRe* du 7 août 2015 qui concerne la nouvelle organisation territoriale de la République.

La fin de la mise en œuvre de ces lois est prévue pour 2020.

Cette décentralisation se fait dans un contexte de réduction majeure des dotations de l'État et de rationalisation de l'action publique.

Famille Sud

Le but dans les collectivités territoriales étant d'économiser 10 milliards par an soit 50 milliards entre 2012 et 2017.

Cette décentralisation n'en a que le nom. Elle concentre les pouvoirs au profit des métropoles, des régions, des communautés d'agglomérations et des intercommunalités.

Tel que l'annonce France Stratégie, le groupe de réflexion «socialiste» chargé par le gouvernement de réfléchir à la France 2017-2027: *«L'argent manque? Alors il faut choisir. Et le meilleur choix pour l'avenir de la France est d' investir davantage de ressources publiques dans les grandes métropoles, en particulier Paris.(...) L'aménagement du territoire, a longtemps visé à redynamiser par l'investissement les territoires en déclin, c'est fini, les évolutions économiques récentes amènent à repenser cette politique. Il faut désormais miser sur les métropoles, accepter d'investir là où la situation est déjà plus favorable qu'ailleurs.»*

De fait, ce qui guide les exécutifs locaux dans la mise en œuvre de ces politiques: c'est la pensée économique avant tout! Et ce sont les agents publics qui paient la note!

Nos LUTTES

ACTUALITÉS

L'intersyndicale de la Fonction Publique avait décidé d'une journée d'interpellation le 29/11/2016.

Si la Fédération et Solidaires n'avaient pas déposé de préavis de grève, il y eut ici et là des préavis déposés. Sur Paris, la conférence de presse a rassemblé beaucoup de journalistes (au vu de l'actualité) et le rassemblement « militant » devant le ministère environ 500 personnes.

Solidaires Fonction Publique décidera des suites, notamment après bilan de la journée en Commission Fonction Publique de décembre.

ACTUALITES JURIDIQUES

CHS-CT :
Décret n° 2016-1624 du 29 novembre 2016 relatif à la formation et aux autorisations d'absence des membres représentants du personnel de la fonction publique territoriale des instances compétentes en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

Décret n° 2016-1626 du 29 novembre 2016 pris en application de l'article 61-1 du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale.

Nos COMMISSIONS

COMISSIONS SOCIALES

La commission sociale interfédérale SUD-CT et SUD SANTE SOCIAUX, s'est réuni le 1 et 2 décembre 2016. Un « Écho du social » va sortir prochainement.

Le calendrier pour 2017 a été établi :
→ 16 et 17 mars 2017 à Paris
→ 11 et 12 mai à Montpellier
→ 11 et 12 septembre à Toulouse
→ 14 et 15 décembre à Paris.

N'hésitez pas à contacter la Fédération pour vous joindre aux travaux de la commission. Le travail social et médico-social est l'objet d'attaques tous azimuts, tant dans ses fondements éthiques que dans sa réalité quotidienne. **Des ripostes, argumentées, doivent se mettre en place et la commission sociale est le lieu d'élaboration d'une pensée revendicative.**

Par ailleurs, les EGATS (États Généraux Alternatifs du Travail Social dont SUD CT et SUD Santé-sociaux sont parties prenantes depuis la création) **organise une journée de débat le 31 Janvier 2017 à la Bourse du Travail à Paris,** autour de la déqualification des travailleurs sociaux, les stratégies des employeurs et la construction des mobilisations.

CONSEILS FÉDÉRAUX

→ 26 et 27 janvier 2017
→ 18 et 19 mai 2017

CONGRÈS

Le 7ème congrès de SUD Collectivités Territoriales s'est tenu du lundi 21 novembre au vendredi 25 novembre 2016, dans le Département du Gers (32), à Mauvezin (petite ville de 2000 habitants).

En début de congrès, des délégué-ées nationaux de SOLIDAIRES ont fait des interventions sur l'actualité sociale, l'oppression faite aux femmes et la situation dans la Fonction Publique.

Les jours suivants ont vu l'examen des divers thèmes choisis par le Conseil Fédéral : les pratiques syndicales, le temps de travail, l'écologie et le syndicalisme et l'austérité et la casse des services publics. Les rapports d'activité et financier de la Fédération ont été présentés. Pendant le Congrès, des invités sont intervenus et ont été applaudis :
→ camarade de la FSU (Hervé Heurtebize)
→ de la CGT
→ du MRAP (Patrick Cahez)
→ de la Confédération Paysanne (Sylvie Colas).

D'anciens secrétaires de la Fédération étaient présents : Marie-Françoise et Philippe, ainsi que Marie-France, notre ex-secrétaire technique à jamais irremplaçable.

L'ensemble du congrès s'est rendu le jeudi 24 novembre à Auch pour interpeller la secrétaire d'État aux Collectivités Territoriales et le vendredi 25 à Mauvezin dans le cadre de la journée de dénonciation des violences faites aux femmes.

Le Congrès s'est tenu dans le Foyer Culturel de la ville. Les quelques 200 congressistes étaient logés dans les appartements VVF, disséminés en divers endroit de la ville. Les congressistes ont apprécié l'organisation, la qualité des hébergements et de la nourriture, le village et la région, l'ambiance générale et la qualité des débats et des interventions. Un bilan plus complet et détaillé sera présenté en Conseil Fédéral et sera l'objet de débats concernant les points à améliorer. Par ailleurs, l'ensemble des congressistes se sont prononcés pour encore faire évoluer le Congrès.

La création de diverses commissions et groupes de travail a été proposée pendant le congrès :
→ Santé au travail
→ Femme
→ Bibliothèques
→ Juridiques
→ Communication
→ Réflexion sur le déroulement du prochain congrès

Des contacts ont été pris. Toutes les personnes souhaitant participer aux travaux de ces commissions doivent contacter la fédération.

→ Les membres de la Commission de Résolution des Conflits ont été désignés : Gwendoline (91), Jocelyne (35), Jacques (Limousin), Philippe (34), Yannick (35).

→ Les membres de la Commission de contrôle des comptes ont été désignés : Véronique (59), Hélène (31), Laurence (27).

Les actes du Congrès seront publiés et à disposition des syndicats courant 2017.

En attendant, remerciements à toutes et tous les camarades des syndicats du Gers et de Haute-Garonne qui ont participé à l'organisation, à l'accueil, au co-voiturage… et à répondre aux diverses questions et demandes des congressistes.

Remerciements également à toutes et tous les camarades qui se sont portés volontaires pour les bureaux de congrès, de séance, les prises de notes, la circulation des micros et commission de contrôle des mandats, le décompte des votes…
→ Angèle (35)
→ Maoua (Mayotte)
→ Pascal (44)
→ Rafael (34)
→ Jocelyne (35)
→ Laurent (02)
→ Laurence (08)
→ Jenny (34)
→ Éric (32)
→ José (76)
→ Véronique (31)
→ Sébastien (Cnfpt)
→ Isabelle (05)
→ Benoit (35)
→ Michelle M (76)
→ Maëlle (06)
→ Diane (Occitanie)
→ Marina (31)
→ Sandrine (35)
→ Philippe (34)
→ Michelle G (76)
→ Steven (44)
→ Nicolas (31)
→ Philippe (Unirs)
→ Jacques (Limousin)
→ Slim (Cnfpt)
→ Jean-Louis (33)

Remerciements doublés à ceux qui ont travaillé deux fois (Michelle G, Steven, Sandrine, Sébastien…), ainsi qu'à Philippe notre ex-secrétaire fédéral en retraite, qui a assuré à divers postes (micros, décompte) également tout le long de ce congrès. La réussite du Congrès tient à l'engagement de tous ceux-là.

Remerciements aux membres de la Commission de résolution des textes et amendements dont Marina (31), Lyse (31), Stéphane (05), Dimitri (69), Gwendoline (91), Sandrine (35).
Si des personnes ont été oubliées, qu'elles me contactent, l'oubli sera réparé.

NOTRE CONGRÈS

crédit photos : © Hélène Borloz

Chants et luttes des femmes

Mayotte

La trésorière

Denis de Solidaires Fonction Publique

Animation musicale

Des débats enregistrés

NOTRE CONGRÈS

crédit photos : © Hélène Borloz

La pause

Le rapport des activités à deux voix

La première et la dernière

Le débat sur l'austérité et la casse du service public

La défense des amendements

Le BF à la tribune

MOTION D'ACTUALITÉ DE SUD CT 35 CONGRÈS MAUVEZIN

La fédération SUD Collectivités Territoriales réaffirme son opposition à l'armement des policiers municipaux.

En cette période trouble d'état d'urgence, plusieurs maires ont décidé ces derniers mois, pour prévenir de nouveaux attentats, de doter les policiers municipaux d'armes à feu.

Ce climat de peur, marqué par les attentes fortes de l'opinion publique en termes de sécurité, les manifestations des policiers nationaux instrumentalisées par l'extrême droite et la répression par ces mêmes policiers des mouvements sociaux, ravive un débat sur la dérive sécuritaire de notre société et l'armement généralisé de la police municipale.

Pointant les risques encourus par les PM, plusieurs syndicats corporatistes militent déjà de longue date pour un armement obligatoire des policiers municipaux, le port de l'arme hors service et l'assouplissement de la légitime défense.

Dans ce contexte, SUD CT réaffirme son attachement aux missions d'une police municipale de proximité et de tranquillité publique qui favorise une société solidaire et pour lesquelles les policiers municipaux sont destinés et formés. Notre syndicat condamne l'extension des missions de la police municipale vers des interventions de maintien de l'ordre qui exposeraient les agents à des risques pour leur sécurité.

La fédération SUD CT s'affirme en conséquence contre l'armement de la police municipale dans le cadre des missions qui leur sont confiées.

MOTION D'ACTUALITÉ DE SUD CT 06

Tous avec Pierre-Alain et Solidarité avec les citoyens qui aident les réfugiés.

Tous les jours, des réfugiés sont bloqués à la frontière Franco-Italienne, certains pour poursuivre leur périple vers d'autres pays de la Communauté Européenne.
Ces personnes, démunies de tout, abandonnées dans la montagne, par des températures négatives, par des passeurs peu scrupuleux, rencontrent des Solidarités Locales, notamment dans la vallée de la Roya, vallée frontalière avec l'Italie, à travers le collectif Roya-citoyenne.

Des gens solidaires des migrants sont victimes de répressions judiciaires. Le 23 novembre, le juge du TGI de Nice a requis 6 mois de prison avec sursis envers 2 de ces aidants. Le délibéré aura lieu le 6 janvier 2017.

Comment peut-on condamner ceux qui vêtissent et nourrissent des gens dans le besoin ?

La Fédération SUD CT réaffirme que la solidarité n'est pas un délit et apporte son soutien à toutes celles et ceux poursuivis pour délit de Solidarité.

D'autres motions ont également été déposées pendant ce Congrès et adoptées par l'ensemble des membres :

→ Motion de SUD CT 38 pour interpeller sur la casse sociale orchestrée par la municipalité de Grenoble.

→ Motion de SUD CT 93 pour appeler à la Solidarité avec SUD Rail et les cheminots du Landy.

→ Motion de SUD CT 93 pour soutenir une de leur camarade (Nathalie) harcelée par son employeur et sous le coup d'une sanction disciplinaire alors qu'elle a été victime d'une agression!

→ Motion de SUD CT 31 pour soutenir Véronique, secrétaire du syndicat, victime d'accusations mensongères et de menace de sanction par un employeur qui veut faire taire une syndicaliste qui dérange.

→ Motion de SUD CD 59 pour mandater «le conseil fédéral pour réfléchir sur la construction d'une nouvelle organisation du Congrès et sur sa déclinaison concrète»

La Fédération aura l'occasion de revenir sur ces motions afin d'y donner les suites qui conviennent.

CHRONIQUES HISPANO-HELLÈNE DE LA RÉSISTANCE À L'AUSTÉRITÉ

Deux documentaires du réalisateur, poète, philosophe, chanteur franco-grec, Yannis Youlountas, qui évoquent les conséquences de l'austérité en Grèce et en Espagne mais aussi et surtout, des résistances qui s'organisent.

«Ne vivons plus comme des esclaves»

(89') date de 2013, version intégrale visible sur Youtube.

Le réalisateur donne la parole à des opposants grecs à l'austérité. Il montre de nombreuses créations alternatives et questionne ce qui lui paraît une forme moderne d'esclavage, en Grèce et ailleurs.
Le film a pour titre un slogan qui a fait le tour de la Grèce et qui voyage au-delà : ***«Ne vivons plus comme des esclaves»***, et se prononce *«Na min zisoumé san douli»* en grec. Un slogan qu'on peut lire en Grèce sur les murs des villes et sur les rochers des campagnes, sur les panneaux publicitaires vides ou détournés, dans les journaux et qu'on peut entendre sur certaines stations de radio et dans les lieux d'autogestion.

«Je lutte, donc je suis»

date de 2015 pour la version cinéma (88'), de 2016 en version longue (105') visible lors de projections-débats http://jeluttedoncjesuis.net/ (pour connaître les dates)

En Grèce et en Espagne, le film, prononcer ***«AGONIZOMAI ARA IPARKO»*** en grec et ***«LUCHO LUEGO EXISTO»*** en espagnol, fait un tour d'horizon des luttes qui soufflent en Europe contre la résignation et les politiques d'austérité. Il s'agit d'un voyage en musique, d'un bout à l'autre de la Méditerranée, à la rencontre de résistances, de terres en luttes et d'utopie.

Quelques mots pour vivre debout, parce que rester assis, c'est se mettre à genoux !